Premier Tech Home & Garden
PREMIER TECH HOME & GARDEN INC.
1 AVENUE PREMIER
RIVIÈRE-DU-LOUP, QC G5R 6C1

No. d'homologation LPA / ACIA : S.O. Fiche signalétique Codes de produit : 2270100, 2270102

Section I – Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit
Engrais pour plantes tout usage 20-20-20

Usage recommandé : engrais pour plantes soluble dans l'eau

Nom du fabricant Premier Tech Home & Garden Inc	**Numéro de téléphone d'urgence :** 1-800-268-2806, option 1
Adresse 1 Avenue Premier	**Numéro de téléphone pour renseignements :** 1-800-268-2806
Riviere-Du-Loup, QC, G5R6C1	**Préparé par :** Service technique

Section II – Identification des dangers

Voie(s) de pénétration : **Inhalation** **Peau** **Ingestion** **Yeux**

Yeux : S.O.

Peau : S.O.

Ingestion : S.O.

Inhalation : S.O.

Section III – Composition, renseignements et ingrédients

Ingrédients	# CAS	% Poids
Aucuns ingrédients dangereux	S.O.	S.O.

Section IV – Mesures en cas d'urgence et premiers soins

Inhalation : L'inhalation répétée ou prolongée de poussière peut mener à une irritation des voies respiratoires. Permettre à la personne affectée de se reposer dans un endroit bien ventilé. Surveiller l'obstruction des voies respiratoires. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène si possible. Obtenir une assistance médicale si la personne ne se sent pas bien.
Contact avec les yeux : Peut causer une irritation des yeux en raison de son action mécanique. Rincer les yeux avec de l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en gardant les paupières ouvertes. Obtenir une assistance médicale si l'irritation persiste.
Ingestion : Si ingéré, laver la bouche avec de l'eau, à condition que la personne affectée soit consciente. Ne pas provoquer le vomissement à moins que cela n'ait été prescrit par un médecin. Contacter un médecin.
Contact avec la peau : Laver avec du savon et de l'eau. Obtenir une assistance médicale si la condition persiste.

Section V – Mesures en cas d'incendie

Inflammabilité : Non			
Point d'éclair (méthode utilisée) : Non déterminé	**Limites d'inflammabilité :** S.O.	**LIE :** S.O.	**LSE :** S.O.

Matériel d'extinction : eau	**Produits de combustion dangereux :** vapeur métalliques, oxydes de soufre.

Procédures spéciales : Utiliser de grandes quantités d'eau. Ne pas utiliser un jet d'eau. Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection complets.

Section VI – Mesures en cas de rejet accidentel

Protection des personnes : Utiliser les équipements de protection individuelle recommandés à la Section 8 de cette fiche signalétique.

Procédure en cas de fuite ou de déversement : Empêcher la fuite ou le déversement de rejoindre les cours d'eau. Éviter de produire un nuage de poussière. Ramasser à l'aide d'une pelle ou balayer, puis réutiliser.

Section VII – Manipulation et entreposage

Manipulation : Éviter de produire un nuage de poussière. Ne pas inhaler la poussière. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection. Bien se laver après manipulation.
Entreposage : Garder dans un endroit sec. Éviter de renverser de grandes quantités de produit ou d'abîmer les sacs. Assurer une ventilation adéquate. Garder hors de la portée des enfants.

Section VIII – Contrôle d'exposition et protection individuelle

Protection respiratoire *(spécifier le type) :* NIOSH 3M8210 ou mieux, si requis

Ventilation : Non requise

Gants de protection : Gants résistant aux produits chimiques afin d'éviter que la peau ne s'assèche.

Protection des yeux : lunettes de sécurité

Vêtements et équipements de protection : Porter des vêtements de protection

Section IX – Propriétés physiques et chimiques

État physique :	solide	**pH**	ND
Point d'ébullition	S.O.	**Gravité spécifique (H_2O = 1)**	S.O.
Pression de vapeur (mm Hg)	ND	**Point de fusion**	S.O.
Solubilité dans l'eau	S.O.	**Densité**	0.73kg/L

Apparence et odeur Poudre bleue, légère odeur d'ammoniac

Section X – Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable	**Conditions à éviter :** chaleur, eau, humidité.

Incompatibilité *(matières à éviter) :* acides forts, alcaloïdes forts, oxydants, matières organiques.

Décomposition ou sous-produits dangereux : La dégradation thermique peut produire de l'oxygène, des oxydes d'azote, de l'acide cyanhydrique et du dioxyde de carbone.

Polymérisation dangereuse : ne se produira pas

Section XI – Renseignements toxicologiques

Voies de pénétration :	Effets d'une exposition aiguë ou chronique :
INHALATION : L'inhalation répétée ou prolongée de poussière peut mener à une irritation des voies respiratoires.	
INGESTION : De grandes quantités doivent être ingérées avant que cela ne pose un risque pour la santé. Les effets d'une surexposition incluent : nausée, vomissements, diarrhée, faiblesse et convulsions.	
CONTACT AVEC LA PEAU : Peut causer une irritation.	
ABSORPTION PAR LA PEAU : N'est pas normalement absorbé par la peau.	
CONTACT AVEC LES YEUX : Peut causer une aggravation modérée. L'action abrasive des particules de poussière peut endommager les yeux.	
Propriété irritante du produit : peau – rash; yeux – irritation; respiration – toux	
Capacité de sensibilisation : aucune preuve	**Mutagénicité :** inconnue
Cancérogénicité : inconnue	**Produits synergétiques :** ND
Tératogénicité : inconnue	**Effets sur la reproduction :** inconnus

Section XII – Renseignements écologiques

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES : Tenir loin des réserves d'eau, lacs, étangs, ruisseaux et rivières. Ce produit est un engrais et pourrait favoriser la croissance d'algues.

Section XIII – Renseignements sur l'élimination

Élimination : Ne pas éliminer dans les égoûts, sur le sol ou dans une masse d'eau. Toutes les méthodes d'élimination doivent être conformes aux lois et règlements fédéraux, d'état/provinciaux et locaux. Les règlements peuvent différer d'un endroit à l'autre.

Classification déchets dangereux : S.O.

Section XIV – Renseignements sur le transport

Classification TMD : non réglementé

Section XV – Renseignements règlementaires

SIMDUT : S.O.

Autres règlements : LOI CANADIENNE SUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (LCPE) : Tous les ingrédients contenus dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances et peuvent être utilisés en vertu des dispositions de la LCPE.

Section XVI – Autres renseignements

Date d'émission originale : 1er septembre 2018 **Date de révision** :

Renseignements supplémentaires : Les renseignements ci-dessus sont exacts et fiables au meilleur de notre connaissance, en date du présent document. Toutefois, ces renseignements ne doivent pas être interprétés comme représentant une garantie quant à leur exactitude, fiabilité ou exhaustivité. Aucune garantie de quelque nature que ce soit n'est donnée ou sous-entendue et PREMIER TECH HOME & GARDEN ne sera responsable d'aucun dommage, perte, blessure ou dommage indirect pouvant découler de l'utilisation ou de la confiance accordée à l'un ou l'autre des renseignements contenus dans le présent document. Les utilisateurs doivent faire leurs propres recherches quant à la pertinence des renseignements pour utilisation spécifique. Pour de plus amples détails : www.premiertechhomeandgarden.com.